

Ministère  
de l'Intérieur.

Paris, le 27 Juillet 1851.

1<sup>re</sup> Division.  
Beaux-Arts.

1<sup>er</sup> Bureau.

Monsieur le Directeur, M. Gallier  
que mon prédécesseur avait chargé de l'exécution d'une  
copie d'un tableau de Claude Lorrain qui se trouve  
à Rome m'a écrit pour me demander de lui faire  
payer la somme de 400<sup>fr</sup> qui lui avait été allouée,  
son travail étant achevé.

Je vous serais très obligé de vouloir  
bien vérifier et me faire savoir si la copie de  
M. Gallier est digne d'être acceptée par le  
Ministère de l'Intérieur et dans l'affirmative  
d'en prendre possession au nom de l'Administration.  
Vous la joindriez à l'envoi que vous aurez à faire  
prochainement des ouvrages du pensionnaire.

Agriez, Monsieur le Directeur,  
l'assurance de ma considération très distinguée

Le Ministre de l'Intérieur,

Léon Faucher

M. le Directeur de l'Académie de  
France à Rome.